

Le réemploi au carrefour des préoccupations citoyennes, des politiques publiques et des démarches industrielles

NOVEMBRE 2026

SYNTHÈSE

Le réemploi : des intentions à la réalité

Tout le monde ou presque est favorable au réemploi. Pourtant, dans les faits, celui-ci demeure encore largement marginal.

À l'heure où les ressources naturelles s'épuisent, où les déchets s'accumulent et où les impératifs climatiques se renforcent, le réemploi apparaît comme une réponse de bon sens. Pourquoi produire du neuf lorsque des matériaux, des objets ou des équipements peuvent encore servir ? Pourquoi considérer comme déchets des ressources qui conservent une valeur d'usage ?

Cette logique suscite aujourd'hui un large consensus. Mais entre l'adhésion au principe et sa généralisation, un fossé demeure.

Car le réemploi se heurte à une réalité souvent moins visible : celle des contraintes économiques, logistiques, réglementaires et culturelles qui freinent son développement.

Par l'étude de cas des filières du textile et du BTP, ce rapport propose d'en comprendre les enjeux, d'en mesurer les freins, mais aussi d'entrevoir les conditions d'un véritable changement d'échelle.

Le secteur du bâtiment génère à lui seul plusieurs dizaines de millions de tonnes de déchets dans la région. Quant aux textiles, des milliards de pièces neuves sont mises sur le marché chaque année en France, alors même qu'une part importante des vêtements déjà produits reste peu ou pas utilisée.

Textile
Chaque jour, 10 millions de pièces neuves sont mises sur le marché en France

Face à ces volumes, les taux de réemploi demeurent modestes. Dans certaines filières, ils ne représentent encore qu'une faible part des flux disponibles.

Les auditions conduites par le CESER révèlent un constat partagé par de nombreux acteurs.

Le problème n'est plus de prouver que le réemploi est pertinent, mais de créer les conditions de son développement.

CESER Auvergne-Rhône-Alpes



Car réemployer ne consiste pas simplement à éviter un déchet. Cela suppose d'organiser la collecte, le stockage, le transport, la remise en état, la traçabilité ou encore la mise en relation entre offreurs et utilisateurs. En d'autres termes, il faut construire des filières entières là où dominent encore les logiques du neuf.

Pour autant, les obstacles identifiés ne doivent pas masquer les avancées déjà à l'œuvre.

Partout sur le territoire régional, des collectivités, entreprises, associations, bailleurs, acteurs du bâtiment, de l'économie sociale et solidaire ou encore du textile expérimentent de nouvelles pratiques. Ces initiatives démontrent que le réemploi n'est plus une utopie ni un marché de niche. Elles montrent qu'il peut constituer un véritable levier de transition écologique, mais aussi de création d'activités et d'emplois locaux.

Ce rapport met ainsi en lumière un moment charnière.

Le défi n'est plus d'inventer le réemploi, mais de le rendre ordinaire

Au-delà des exemples et des expérimentations, une question traverse l'ensemble des travaux du CESER :

Comment passer d'une culture du réemploi encore ponctuelle à un réflexe collectif ?

La réponse engage bien davantage que la seule gestion des déchets. Elle interroge notre capacité à préserver les ressources, à renforcer notre résilience économique et à adapter nos modes de production et de consommation aux limites de la planète.

Entre ambitions affirmées et difficultés persistantes, entre réussites locales et défis structurels, le réemploi est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Changer d'échelle : le défi des prochaines années

Malgré les difficultés identifiées, le rapport met en lumière une multitude d'initiatives qui démontrent qu'une autre voie est possible.

Le projet **Textile 360**, porté à Bourg-en-Bresse, a ainsi démontré qu'il était possible de valoriser localement les textiles collectés sans recourir à l'exportation. Dans le bâtiment, des réseaux tels que **Ville et Aménagement Durable, Minéka**, ou **Réemploi en Grand** accompagnent la structuration progressive d'une véritable filière régionale du réemploi.

Ces expériences ont un point commun : elles reposent toutes sur **la coopération** entre collectivités, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire, organismes de formation, centres techniques et citoyens.

Car le principal enseignement de ce rapport est sans doute celui-ci : le réemploi n'est pas avant tout une question de technologie. C'est une question **d'organisation collective**.

Les solutions techniques existent. Les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux sont largement documentés. Les expérimentations réussies se multiplient. Mais le passage d'initiatives encore souvent pionnières à des pratiques généralisées suppose une transformation plus profonde de nos modes de production, de consommation et de coopération.

À travers les exemples observés en Auvergne-Rhône-Alpes, une conviction se dégage : le réemploi n'est plus une pratique marginale ou un simple complément à la gestion des déchets. Il apparaît désormais comme un véritable enjeu de résilience, de souveraineté et d'adaptation aux défis de demain.



Les préconisations du CESER

Le CESER souligne que **les outils de planification et de programmation** déjà existants constituent des leviers importants pour le développement du réemploi. L'enjeu principal ne réside pas nécessairement dans la création de nouveaux documents, mais dans une **meilleure appropriation**, une **meilleure articulation** et une **mise en œuvre effective** des cadres stratégiques existants afin d'accompagner le changement d'échelle des filières du réemploi. Ainsi, la planification pourrait être un véritable levier de structuration des filières, à condition que les outils existants soient mis en cohérence, mieux diffusés et valorisés.

Les **11 préconisations**, que vous trouverez détaillées dans le rapport, sont organisées en **4 axes** :

1 Faire de la commande publique un levier d'exemplarité et de développement du réemploi

Comment ?

- Intégrer davantage le réemploi dans les marchés publics
- Faciliter l'accès des acteurs du réemploi à la commande publique

2 Faire évoluer les comportements par l'éducation, la sensibilisation et la communication

Comment ?

- Développer une culture du réemploi dès le plus jeune âge
- Renforcer l'information et la sensibilisation du grand public
- Encourager le recours au réemploi dans la vie quotidienne

3 Soutenir la recherche, l'expérimentation et l'ingénierie au service du réemploi

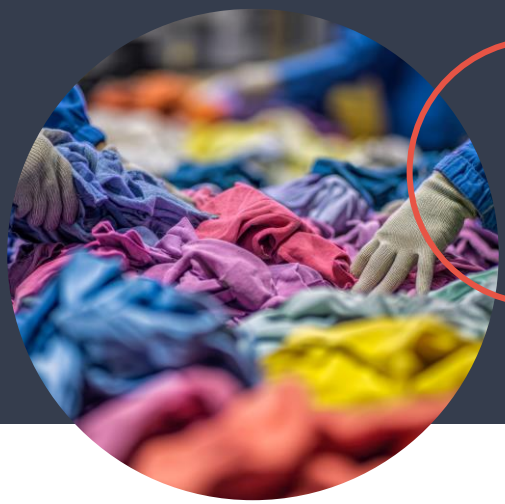
Comment ?

- Mobiliser la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation
- Renforcer l'ingénierie technique, réglementaire et assurantielle
- Accompagner le développement des infrastructures et des outils mutualisés
- Conditionner davantage les aides publiques aux objectifs de durabilité

4 Accompagner le développement et le changement d'échelle des filières du réemploi

Comment ?

- Soutenir la professionnalisation et la structuration des acteurs du réemploi
- Favoriser les coopérations entre acteurs économiques



Retrouvez le rapport complet et l'ensemble des publications sur https://ceser.auvergnerhonealpes.fr/avis-et-contributions

ou en scannant le QR code

Crédits photos : 123RF, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Téléchargez l'avis sur ceser.auvergnerhonealpes.fr

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / LYON
125 rue Smith – CS 90051 – 69285 Lyon Cedex 2
T. 04 26 73 49 73

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / CLERMONT-FERRAND
59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04 73 29 45 29